

Les droits des MRE en question

Le ministre des MRE et de l'immigration, Anis Birou, affirme que les Marocains du monde vivent dans une centaine de pays et que seulement 18 conventions ont été signées avec des pays pour le suivi des intérêts de cette population, mais seulement 4 conventions sont opérationnelles. Selon le ministre, le gouvernement travaille actuellement sur la signature d'autres conventions, notamment avec l'Italie, et à rendre effectifs d'autres accords de coopération allant dans ce sens. S'agissant des Marocains résidant dans les pays du Golfe et en Afrique subsaharienne, une commission de la primature étudie les mesures à prendre.